



IMMOBILIER

Solutions d'assurances pour les professionnels

VERSPIEREN IMMOBILIER, *vos solutions d'assurance*

Vous êtes professionnel de l'Immobilier, optez pour des solutions claires !

Le secteur de l'immobilier est soumis à un cadre réglementaire et juridique spécifique.

Vos métiers nécessitent des solutions d'assurances répondant à vos besoins en constante évolution.

La position de leader de Verspieren Immobilier sur le secteur de l'immobilier et de la construction se trouve renforcée par les partenariats que nous avons noués, au fil des années, avec tous les acteurs majeurs de ce secteur dont les syndicats, les fédérations professionnelles, les réseaux d'agents immobiliers, les clubs ou les centres de réflexion.



À chaque activité ses solutions d'assurance

	VOTRE ACTIVITÉ					
	SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	GÉRANT	AGENT IMMOBILIER	AGENT COMMERCIAL	MARCHAND DE BIENS ET LOTISSEUR	DIAGNOSTIQUEUR
RC professionnelle	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Garantie financière	✓	✓	✓			
Loyers impayés		✓				
PNO-CNO		✓				
Multirisques immeubles	✓	✓				
Multirisques bureaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Dommages ouvrage	✓				✓	
Défense pénale	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Protection juridique professionnelle	✓	✓	✓			
Protection juridique locative avec recouvrement de créances		✓				
Risques cyber	✓	✓	✓			
Sécur'Tréso	✓	✓				
Assurance immeuble sinistré avec activité aggravante SOS ASSURIMM	✓					
Protection juridique Syndicat de copropriété	✓					

LES GARANTIES PROPOSÉES

Responsabilité civile professionnelle

Les garanties proposées sont adaptées à vos responsabilités et à la hauteur de vos risques préservant votre patrimoine et celui de vos mandants. Nos contrats garantissent votre responsabilité civile professionnelle et exploitation, votre responsabilité civile de dirigeant, ainsi que les détournements de fonds et vous font bénéficier également d'une défense pénale, d'une protection juridique et de garanties en cyber risques.

+ La couverture s'étend aux activités annexes et complémentaires à celles visées par la loi Hoguet telles que l'intermédiation en assurance, l'expertise immobilière.

+ Un extranet dédié pour déclarer vos honoraires, l'émission de vos attestations et consulter vos sinistres.

Garantie financière

Une garantie financière qui vous assure le remboursement des fonds, effets ou valeurs qui vous ont été remis, en cas de défaillance de votre part. Une solution simple, économique et pérenne avec des garanties standards ou sur mesure, sans minimum de plafond.

+ Nos offres packagées «garantie financière & responsabilité civile professionnelle», adaptées à vos activités, sont conçues pour répondre à vos besoins en toute simplicité.

Multirisques immeubles

Dans un marché où l'offre est restreinte, assurer des immeubles devient une véritable contrainte. Notre équipe bâtit avec des assureurs de renom des partenariats pérennes pour vous offrir des garanties haut de gamme pour vos copropriétaires. Vos besoins sont étudiés spécifiquement pour vous offrir des solutions sur mesure en fonction de vos parcs d'immeubles. Pour protéger ces patrimoines immobiliers et les responsabilités liées à la propriété d'immeuble, nous travaillons sur nos propres intercalaires écrits avec le concours d'administrateurs de biens.

Dommages Ouvrage – multitravaux®

Un contrat global permettant de couvrir tous les risques liés aux travaux de rénovation que vous réalisez. La garantie dommages ouvrage concerne les désordres survenant aux ouvrages de bâtiment pendant une durée de 10 ans; la garantie tous risques chantiers couvre les dommages matériels accidentels à l'ouvrage en cours de travaux, y compris pour les existants; l'assurance constructeur non réalisateur garantit votre responsabilité civile décennale lorsque vous faites exécuter des travaux pour le compte d'autrui; ainsi que la responsabilité civile maître d'ouvrage qui vous protège des conséquences pécuniaires en cas de dommages corporels, matériels et immatériels vis-à-vis des tiers au cours de l'exécution des travaux. Le contrat RC décennale et professionnelle dans le cadre de travaux vise à garantir les syndics et administrateurs de biens dès lors qu'ils se comportent en maîtres d'œuvre volontairement ou à l'occasion de leur activité.

Loyers impayés

Complétez votre devoir de conseil en apportant à vos clients propriétaires bailleurs une solution sécurisant le paiement de leurs revenus locatifs. Verspieren Immobilier vous propose des contrats d'assurances qui ont pour objet de garantir les loyers impayés et les indemnités d'occupation sans limitation de durée ni franchise, les frais de contentieux, les dégradations immobilières, la protection juridique, les frais de déménagement du locataire. La protection juridique du propriétaire bailleur est incluse pour tout litige né de l'application du bail.

+ Un espace dédié pour l'agrément des locataires, la déclaration et le suivi de vos sinistres en ligne et la gestion automatique de recouvrement des loyers impayés sans avance des frais de procédure.

« Nous vous proposons des solutions d'assurance innovantes qui répondent à vos besoins pour que vous puissiez exercer votre activité en toute sérénité ! »

Propriétaire et copropriétaire non occupant

Protégez vos propriétaires bailleurs des risques de défaillance, d'insuffisance ou d'absence des assurances obligatoires, que ce soit l'assurance multirisques immeubles (MRI), ou l'assurance multirisques habitation (MRH) du locataire. Les conséquences pécuniaires des dommages matériels et/ou corporels occasionnés aux tiers et liées à l'absence ou l'insuffisance d'assurance du locataire peuvent être évitées par le biais de la souscription d'une assurance PNO-CNO. La loi ALUR oblige désormais chaque propriétaire et copropriétaire à s'assurer contre les risques de responsabilité civile dont il doit répondre en sa qualité de non occupant (article 9-1 loi du 10.07.1965 modifiée).

Protection juridique locative avec recouvrement de créances

Protégez vos propriétaires bailleurs, dont la gestion vous a été confiée, de tous types de contentieux nés de l'application du bail, de la protection de ses biens immobiliers, de la fiscalité, du recouvrement de ses créances locatives ainsi que des procédures en résiliation de bail et d'expulsion.

Garantie du paiement des charges de copropriété – Sécur'Tréso

Assurer l'équilibre de la trésorerie du Syndicat des copropriétaires tout en supprimant les délais et aléas liés au recouvrement des charges de copropriété impayées tel est l'enjeu de notre garantie du paiement des charges de

copropriété. Le contrat couvre les charges courantes et les charges afférentes à des travaux, l'assureur fait ensuite son affaire du recouvrement. Sécur'Tréso comporte également un volet protection juridique qui assure au syndicat, en défense comme en recours une protection dans le cadre des contentieux les plus fréquents.

Assurance immeuble sinistré – Immeuble avec activité aggravante – SOS ASSURIMM

Vous ne trouvez pas d'assureur ou vous éprouvez des difficultés à assurer vos immeubles pour les raisons suivantes : Immeuble résilié pour sinistralité ou non-paiement, immeuble très fortement majoré en raison d'une sinistralité dégradée, ou encore un immeuble présentant une activité ou un commerce aggravant (discothèque...). SOS ASSURIMM répond aux besoins des syndicats professionnels et gérants d'immeubles et vous permet d'assurer les ensembles immobiliers de plus de 800 m² dont vous avez la gestion.

Protection Juridique Syndicat de copropriété

Un contrat qui couvre les litiges relatifs à la copropriété tels que recouvrement de charges, contestation d'assemblée générale, non-respect du règlement de copropriété, voisinage etc... Ce contrat est adapté à vos besoins. Vis-à-vis d'un tiers, l'intervention d'un organisme extérieur et spécialisé favorise l'apaisement du conflit, et c'est un gain de temps et d'argent pour la copropriété. Les copropriétaires sont certains d'avoir un budget fixe et peu coûteux pour régler leurs litiges, à l'amiable et au judiciaire.

CONTACTS

Fadi EL-CHEIKH
Directeur commercial IDF
felcheikh@verspieren.com
06 81 78 28 33

Philippe JULIENNE
Directeur commercial Province
pjulienne@verspieren.com
06 03 49 03 31

VERSPIEREN IMMOBILIER,

le partenaire incontournable



Pourquoi choisir Verspieren Immobilier?

*Un acteur majeur
du marché de l'assurance
pour les professionnels
de l'immobilier avec 30 %
de part de marché.
Plus de 7 000 clients
nous font confiance.
Une équipe
de 150 spécialistes
au service
des professionnels
de l'immobilier.*

Nos compétences

- **Force de négociation** reconnue par nos partenaires assureurs ;
- **Partenariats forts** avec les syndicats et réseaux.
- **Larges délégations de souscription et de gestion des sinistres ;**

Notre valeur ajoutée



**Solutions de placement
diversifiées**



Extranets dédiés
intégrés dans nos prestations



Experts métiers
pour vous rencontrer



**Offres
& services adaptés**
à vos besoins, qui tiennent compte
notamment des évolutions
législatives et de la jurisprudence



**Actions de prévention
et communication**
pour vous aider à maîtriser
votre risque



**Lettre d'information
périodique**
traitant l'actualité de votre activité



**Présent partout
en France**

Verspieren, vocation client

